

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET
DU DEPARTEMENT DU LOIRET**

**DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE
AUX AGENTS DU CENTRE DE SERVICES PARTAGES**

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 18 septembre 2014 nommant M. Michel JAU , Préfet de la région Centre , Préfet du Loiret ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2010 portant nomination de Monsieur Jean-Marc GARRIGUES, Administrateur des Finances Publiques, et l'affectant à la Direction régionale des Finances Publiques du Centre et du département du Loiret pour y exercer les fonctions de Chef du Pôle Pilotage et Ressources

Vu l'arrêté préfectoral du 13 octobre 2014, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Jean-Marc GARRIGUES, Administrateur des Finances Publiques ;

Vu les conventions de délégation de gestion de crédits pour la mise en place du Centre de Services Partagés avec les services prescripteurs ;

DECIDE :

Article 1

Monsieur Jean-Marc GARRIGUES subdélègue la signature qu'il a reçue pour tous les actes relevant du service aux agents du Centre de Services Partagés dont les noms suivent :

- Madame Joëlle DALBY, Inspectrice divisionnaire hors classe, responsable du Centre de Services Partagés,
- Monsieur Hervé SAUTRE, Inspecteur des finances publiques, adjoint de la responsable du Centre de Services Partagés,
- Mme Guylaine BOUYSSOUX, Contrôleur Principal des finances publiques,
- M. Jean-Yves BOURGUIGNON, Contrôleur Principal des finances publiques,

- M. Christophe ROMBY, Contrôleur Principal des finances publiques,
- Mme Sylvie MORIN, Contrôleur des finances publiques,
- Mme Patricia MALLARD, Agent d'Administration Principal des finances publiques.

Article 2 :

En plus des personnes désignées à l'article 1, Monsieur Jean-Marc GARRIGUES subdélègue la signature qu'il a reçue pour les opérations relatives à la certification du service fait aux agents dont les noms suivent :

- Mme Jocelyne BELLENOUE, Agent d'Administration Principal des finances publiques,
- Mme Brigitte BUTTET, Agent d'Administration des finances publiques,
- M. Franck LALUQUE, Contrôleur des finances publiques,
- Mme Claire GOUDEAU, Agent d'Administration principal des finances publiques,
- Mme Claude VINCENT, Contrôleur des finances publiques ;

La présente décision de délégation a pris effet au 1^{er} septembre 2015 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Loiret.

Fait à Orléans, le 01 septembre 2015
L'Administrateur des Finances Publiques,

Signé : Jean-Marc GARRIGUES